

Plateforme ViP

Présentation de l'axe

« Accompagnement de structures »



Plateforme ViP
Vieillessement et Précarité

Le projet « Plateforme ViP (Vieillessement et Précarité) » est une initiative locale portée par le Relais Ozanam, visant à travailler sur la question – peu traitée - du vieillissement du public en situation de précarité. Notre approche transversale et inclusive, permettrait un accompagnement adapté et ainsi le maintien à domicile dans certaines structures du secteur social (type Pension de Famille) ou l'accueil dans des structures du secteur gérontologique (comme les EHPAD) de ce public, et ce dans de bonnes conditions.

Contextualisation du présent projet :

Les structures du secteur de l'AHl (Accueil Hébergement et Insertion) sont de plus en plus confrontées au vieillissement du public accompagné. Les professionnels sont démunis face à cette évolution.



La Plateforme ViP, cherche, à son échelle, à accompagner professionnels et personnes concernées sur ces thématiques à travers différents axes de travail :

- ❖ La conception d'outils et de supports pédagogiques
- ❖ L'accompagnement de structures
- ❖ La participation à un réseau réflexif

Ce document présente l'axe « Accompagnement de structures ».

Pourquoi cette action ?

La question du vieillissement du public en situation de précarité se pose de plus en plus sur le terrain. Les professionnels le constatent, mais pris dans leur quotidien ils n'arrivent pas toujours à prendre le temps et le recul nécessaires pour la traiter de façon adaptée.

Par conséquent, ils ne sont pas repérés par les personnes accompagnées comme « ressource » pour aborder ces questions-là. Du fait de leur isolement, elles n'ont souvent personne d'autres vers qui se tourner sur ces thématiques.

Parmi les conséquences que cela engendre, nous en retenons deux :

- ✓ Manque d'information, méconnaissance des droits, notamment sur la question des directives anticipées, provoquant du non-recours.
- ✓ Pas d'espace d'expression pour échanger sur ces sujets souvent anxiogènes.

Face à ces constats, nous sommes convaincus qu'un travail auprès du public est vain si rien n'est fait du côté des professionnels, et inversement.

L'accompagnement ViP :**Pour qui ?**

Nous proposons des ateliers entre pairs pour les professionnels et pour les personnes accompagnées.

Selon les besoins des structures nous pouvons aussi envisager des temps mixtes créateurs d'échanges et de pensée collective.

Par qui ?

Selon les besoins exprimés par les structures mobilisera :

- ✓ Une chargée de mission Vieillesse et Précarité
- ✓ Des prestataires pairs accueillis dans nos structures
- ✓ Des prestataires extérieurs (art-thérapeute par exemple)

Quel accompagnement pour qui ?

- ❖ Pour les professionnels :
 - Formation
 - Appropriation des outils
 - Ateliers/Temps sur mesure
 - Immersions croisées

- ❖ Pour les personnes accompagnées :
 - Atelier collectif d'information
 - Atelier collectif d'expression
 - Accompagnement individuel

(Pour une présentation détaillée de ces accompagnements, veuillez consulter les annexes)

Communication/diffusion :

Les informations concernant cette action se trouvent sur le site internet <http://plateforme-vip.org>. Notre affiliation à des réseaux tels que la Fondation Abbé Pierre, la Fédération des Acteurs de la Solidarité ou Isère Gérontologie, permettra de nous aider dans un travail de repérage des structures concernées par ces problématiques et dans la diffusion de notre travail à l'ensemble de leurs adhérents.

En parallèle de cela, et pour le faciliter le lien avec les personnes concernées et leur mobilisation, nous sommes en lien avec la Plateforme de soutien à la participation.



Annexes



Présentation détaillée des différents accompagnements proposés

Pour les professionnels :

1/. Formation



Objectifs :

L'accompagnement du vieillissement des personnes en situation de précarité demande aux professionnels d'avoir certaines connaissances théoriques sur cette thématique spécifique. Un manque a été exprimé par les professionnels du champ du social comme de celui de la gérontologie.

L'objectif de cette formation est donc de donner des éléments de compréhension sur la spécificité du vieillissement des personnes en situation de précarité pour permettre un accompagnement adapté.



Contenu :

Cette formation est encore de conception. Elle est a priori pensée de la façon suivante :
Module de 2 jours, soit 2 fois 7h- 3 grands axes :

- o Travail sur les représentations (de la précarité et du vieillissement) –½ journée
- o Le vieillissement spécifique –½ journée
- o L'accompagnement de la fin de vie, de la mort et l'après-décès–1 journée-

Afin de pouvoir répondre aux plus près des besoins des commanditaires, notre idée est de prévoir de travailler des éléments «à la carte», sous forme d'ateliers indépendants.



Méthode :

Cette formation est conçue et sera dispensée à plusieurs voix (personnes accompagnées, professionnels, chercheurs, formateurs).

Nous utiliserons des méthodes participatives inspirées de l'éducation populaire.

Il ne s'agira donc pas d'une transmission descendante mais d'un apport théorique basé sur le partage des expériences des participants.



Calendrier prévisionnel:

Nous prévoyons que cette formation soit livrable dès Février 2022



Information supplémentaire :

Cette formation est co-construite par la Plateforme ViP et l'IFTS et s'inscrit dans le Collectif Soif de connaissances.

Portée par l'organisme de Formation de la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne Rhône-Alpes (datadocké), elle est éligible au financement des OPCO.



Pour aller plus loin :

Vous pourrez trouver des détails sur la conception du module de formation sur le site <http://plateforme-vip.org>

2/. Appropriation des outils



Objectifs :

L'existence d'outils ne suffit pas à ce qu'ils soient utilisés, surtout quand il s'agit d'aborder des questions taboues telles que la fin de vie et la mort.

Ces temps d'aide à l'appropriation des outils que nous avons conçus a pour objectif de rassurer les professionnels, de les familiariser avec ces supports et ainsi de lever les freins à leur utilisation.



Contenu :

Le contenu de la boîte à outils est détaillé sur le site internet <http://plateforme-vip.org>

Ces ateliers seront divisés en différents temps : la découverte de l'outil, des explications, de l'expérimentation entre paire et un retour analytique d'expérience.



Méthode :

Comme pour l'ensemble de nos actions, nous partons de l'expérience des participants pour travailler, et non pas d'un apport descendant.



Calendrier :

Les outils seront disponibles dès le premier semestre 2021.

Les ateliers pourront donc être mis en place à ce moment-là.

3/. Immersion croisées



Objectifs :

Le constat de départ issu du terrain est le suivant : d'un côté les professionnels du social sont confrontés au vieillissement du public qu'ils accompagnent, de l'autre côté, les professionnels du secteur gérontologie voient arriver des personnes en situation de précarité dans leurs structures ; dans les deux cas cette évolution n'a pas été anticipée et les professionnels ne sont donc pas prêts à y faire face. A cela s'ajoute le fait que ces différents secteurs professionnels sont très cloisonnés. C'est là-dessus que nous souhaitons intervenir.

Persuadés que l'évolution des pratiques doit passer par un travail sur les représentations et une prise de conscience des réalités de chacun, le mieux nous semble-t-il est la pratique.

Le but de ces immersions est multiple :

- Une évolution des représentations et des pratiques
- Une meilleure connaissance des autres champs professionnels
- Des échanges interdisciplinaires et pluri-professionnels
- Un accompagnement global des personnes et sans rupture



Contenu et méthode :

Toujours dans l'idée de partir de l'expérience des professionnels, l'immersion croisée est imaginée en trois temps :

- Une rencontre préalable (1 demi-journée), pour travailler sur les représentations des uns et des autres et faire un état des lieux de ce qui dysfonctionne.
- Un temps d'immersion (nous avons pensé au minimum à 2 demi-journées)
- Un retour d'expérience et travail sur des axes d'amélioration concrète (1 demi-journée)



Calendrier :

Pas d'information actuellement sur le début des immersions croisées.
Nous sommes en recherche de structures partenaires.

4/. Ateliers/ temps sur mesure :



Objectifs :

Nous ne pouvons anticiper tous les besoins et situations des structures concernées par cette problématique.

Les ateliers temps sur mesure sont imaginés pour répondre à d'autres questionnements.

Il peut s'agir d'un travail collectif pour inclure cette thématique dans les projets sociaux des structures, retravailler le règlement de fonctionnement, créer des outils spécifiques, aider à la création de projets ... Ces ateliers se construiront avec les structures concernées.

Ces ateliers se construiront avec les structures concernées.



Méthode :

L'animation de ces ateliers se fera avec des outils de facilitation et des techniques d'intelligence collective.

Il nous semble important que ces temps soient mixtes afin de croiser les regards et de s'assurer dès le départ que les choix faits répondent aux besoins des différentes parties concernées.



Calendrier:

Le calendrier de ces ateliers dépend des sollicitations que nous recevons.

Pour les personnes accompagnées :*1/. Atelier collectif d'information***Objectifs :**

Le but de ces ateliers collectifs d'information est d'apporter aux personnes une meilleure connaissance de leurs droits concernant les questions de fin de vie et de mort, et de les encourager à y recourir. Nous pensons par exemple aux directives anticipées et à la personne de confiance.

**Calendrier et étapes :**

Le calendrier de ces ateliers dépendra des sollicitations que nous recevrons et du repérage que nous ferons.

2/. Atelier collectif d'expression**Objectifs :**

La connaissance de ses droits ne suffit pas à appréhender ces questions le plus sereinement possible. Les fins de vie et les décès des personnes en situation de précarité sont souvent violentes et difficiles. Pourtant, peu d'espaces d'échange sont dédiés pour aborder ces questions-là.

Nous aimerions ouvrir ce genre d'espace afin de permettre aux personnes de pouvoir s'exprimer sur leur vécu et les appréhensions qu'ils peuvent avoir.

**Méthode :**

Afin de garantir l'écoute nécessaire et un cadre suffisamment sécurisant pour permettre l'expression, plusieurs points nous semblent importants :

- différents supports seront utilisés (musique, peinture...) afin que l'expression orale et la langue ne soient pas un frein.
- ces temps seront co-animés ou à minima co-conçus avec des spécialistes (art-thérapeute).
- nous demanderons aux participants de garantir la confidentialité de ces temps et le non jugement.

**Calendrier et étapes:**

Le calendrier de ces ateliers dépendra des sollicitations que nous recevrons et du repérage que nous ferons.

3/. Accompagnement individuel :**Objectifs :**

L'objectif de dernier axe est d'accompagner les personnes qui le souhaitent ou en ont besoin dans leur réflexion et la rédaction de leur directives anticipées. Notre but n'est pas d'orienter les personnes mais bien de faire émerger leurs souhaits.

**Méthode :**

La rédaction des directives anticipées et la désignation de la personne de confiance étant des droits et non une obligation cet accompagnement comme les ateliers se base sur le volontariat.

**Calendrier et étapes:**

Le calendrier de ces ateliers dépendra des sollicitations que nous recevrons et du repérage que nous ferons.